CIRCULAIRE

AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

HOSPICE DE ST. JOSEPH, 19 Octobre, 1854.

MONSIEUR,

J'accompagne le *Mandement du Jubilé*, de cette Circulaire, qui mettra, dans nos opérations, cette bonne entente, qui en assura le succès.

Je fais commencer le Jubilé le premier Novembre, pour qu'il y ait beaucoup de prières préparatoires à la grande Assemblée d'Evêques, que le St. Père convoque, pour la fin de ce Mois; car il me semble qu'il a plus besoin de connaître les dispositions du monde catholique à recevoir le dogme de l'*Immaculée Conception* de la B. V. Marie, que de chercher à se procurer de nouvelles preuves d'une vérité qui a déjà, je pense, dans son esprit apostolique, la certitude d'une vérité de foi. Vous entrerez donc dans la sainte carrière Jubilaire, avec cette consolante pensée que vous allez contribuer, de vos prières et de vos travaux, à mettre le sceau à cette grande Question, dont la solution parait avoir été, dans les Décrets Divins, remise jusqu'à ce siècle, pour que la *Vierge Immaculée*, aussi Puissante que Bonne, le purgeât de ses erreurs et de ses crimes.

En faisant ainsi coïncider le Jubilé avec les mois de Novembre et Décembre, j'ai cru vous épargner une partie de la besogne des confessions; parce que d'ordinaire beaucoup de personnes se confessent, dans ce temps, à cause des Fêtes qui s'y rencontrent. Il m'a semblé anssi que le mois de Janvier se passerait dans le recueillement, si on en faisait comme le couronnement du Jubilé.

Quant à la solennité à donner à ce nouveau Jubilé, j'ai cru devoir la fixer, dans les pratiques que vous lirez dans le Mandement. Car il me parait qu'il vient, comme une douce rosée fertiliser notre champ, après beaucoup d'ondées à verse, dans les Jubilés, Retraites, Missions, qui l'ont préparé aux grâces et aux fruits de celui-ci.

Chaque Curé peut donc prendre son temps, puisqu'il a trois mois, pour faire son Jubilé. Il verra ainsi lui-même tout son monde. Il aura avec cela tout le temps nécessaire, pour éprouver les habitudinaires. En partageant ses paroissiens, pour qu'il n'y ait jamais encombrement, autour de son confessionnal, il aura tout le loisir d'entrer dans le plus grand détail des consciences.

A la vérité, il n'y aura aucun de ces grands exercices, qui remuent les masses. Mais il faut compter sur la grâce du *Jubilé*. Ce mot seul est tout puissant; son accent ébranle le monde entier: *Jubilate Deo omnis terra.* Ca été pour suppléer, en partie, à ces Exercices, que j'ai ordonné de petites pratiques journalières, dans les maisons, comme dans les Eglises. J'ai l'intime conviction que la prédication du Dimanche donnera à ces solennités journalières tout l'entrain religieux, que l'on a droit d'attendre d'un peuple pieux, en temps de Jubilé.

Pour ce qui est de la prédication, il faudrait adopter un plan uniforme et par-

tager ses sujets en trois points, autant qu'il y a de mois. En Novembre, on attaquerait les principaux vices qui attirent sur la terre les fléaux du Ciel. En Décembre, on recommanderait la pratique des vertus qui sanctifient les cœurs. En Janvier, on prêcherait les moyens à prendre, pour s'y affermir et y persévérer. Chacun formulerait, sur ce plan, les instructions qu'il saurait convenir davamage aux besoins de son peuple.

A ce propos, il me semble que l'Encyclique de N. S. P. le Pape, serait la meilleure direction à suivre, pour ce cours d'instructions jubilaires. Les crimes qu'il signale, comme la cause des malheurs, qui affligent aujourd'hui tous les peuples, pourraient fournir matière aux instructions qui se feront, dans le mois de Novembre. Le mois de Décembre devrait tout naturellement être rempli d'éloges à la B. Vierge, dont les vertus sont, pour ses bons enfans, un modèle accompli de toute perfection. Son *Immaculée Conception* demanderait seule plus qu'un mois, pour être traitée avec intérêt. Je voyais ces jours passés que cent volumes *in folio* ont été écrits sur ce sujet. Enfin, le Mois de Janvier ne serait pas de trop, pour parler de la prière, de l'aumône, de la mortification que recommande si fort le St. Père, comme moyens efficaces d'apaiser la colère de Dieu, dans ces temps de calamités. Le choléra qui vient de nous visiter, les guerres sanglantes qui affligent l'Orient, les accidents sans nombre, qui arrivent tous les jours, sont des exemples à citer, pour mieux prouver la nécessité qu'il y a pour nous tous de prier, jeûner et faire l'aumône. Exploitez ainsi cette belle Encyclique ; et vous trouverez bientôt qu'elle est une mine inépuisable. Le meilleur moyen pour cela est de la méditer avec foi, confiance et amour.

Il serait bien important, dans les avis à donner, chaque dimanche, au Prône, de dire un mot des pratiques du jubilé, recommandées dans le Mandement, en en faisant voir les avantages et la facilité. Vous connaissez, comme moi, qu'un peuple qui prie bien est tout disposé à profiter de la divine parole, quelque soit celui qui l'annonce. Je vous recommande en particulier les tout petits enfants. Leur innocence plaide puissamment en faveur des plus criminels. Ainsi, prenez tous les moyens possibles, pour qu'ils fassent un bon jubilé. Que de grâces on peut ainsi recevoir par les innocentes prières de ces chers enfants. Le Vicaire de J.-C. n'oublie pas ces petits agneaux. Pourrions-nous les oublier un instant, dans notre sollicitude pastorale ?

Je joins à la présente Circulaire une petite feuille, qui contient quelques pratiques à suggérer aux fidèles, pour le mois de Novembre, en faveur des pauvres âmes du Purgatoire. Outre ces pratiques, veuillez bien recommander à toutes les âmes confiées à votre sollicitude de réciter tous les jours la *Couronne des Morts*. Elle se compose de quatre *Pater* et de quarante *Ave Maria*, en l'honneur des 40 heures que Notre Seigneur passa dans les Limbes, après sa mort, pour consoler les âmes des justes, qui y étaient détenues. En récitant cette couronne, nous prierons Notre Seigneur de descendre dans les abîmes du Purgatoire, pour consoler les âmes qui y sont enfermées, et nous le supplierons d'abréger les peines horribles qu'elles y endurent. On termine la récitation de cette couronne en disant les litanies de la Ste. Vierge.

Je dois ici vous faire observer qu'il faudrait faire mettre une grille dans les mai-

sons d'école, où l'on va assez souvent confesser les enfants, qui sont éloignés des églises. Vous comprenez, comme moi, que le confesseur ne doit être vu qu'à travers les grilles de son confessional; et qu'il est ainsi beaucoup plus vénérable même au yeux des enfants, sur l'esprit des quels il est si important de faire, de bonne heure, toutes les impressions religieuses, pour que toujours ils ne voient dans le Prêtre que l'homme de Dieu. A ce sujet, je dirai ici en passant qu'il est strictement nécessaire de se procurer dans chaque Paroisse, des grilles commodes, afin que, dans les temps de concours, il y en ait au moins une, pour chaque confesseur. *Res est maximi momenti; ideoque fideliter observanda.*

J'observe ici que, chaque fois qu'il devra y avoir, dans l'après-midi des dimanches et fêtes d'obligation, procession du St. Sacrement, ou autres, celle du jubilé n'aura pas lieu.

Je prendrai, en France et ailleurs, des moyens d'avoir, pour les bibliothèques paroissiales, de bons livres et à de bonnes conditions. Il me suffira de savoir quelle somme chaque Paroisse peut appliquer à cette exceliente œuvre. Je permets aux fabriques d'en faire les frais, tout en encourageant les paroissiens à y contribuer de quelque chose. On enverra le plustôt possible à l'Evêché la note de ce que chacune pourra avancer, pour commencer. Vous connaissez, comme moi, la nécessité des bons livres, pour empêcher l'introduction et circulation des mauvais. Vous ferez, en conséquence, tout au monde, pour profiter de la bonne occasion qui probablement ne se présentera pas de sitôt. Les prêtres qui doivent m'assister dans le voyage, me seront pour cela, comme pour le reste, d'un bon secours. Toutes vos recommandations seront joyeusement accueillies.

Afin de pouvoir présenter au St. Père les *Couronnes d'or* du Diocèse de Ville-Marie, je les ai mises dans l'ordre, que vous verrez dans le tableau ci-joint. Ce sera, pour le cœur de ce bon Père, une agréable nouvelle que celle qne j'ai à lui apprendre, en lui annonçant que déjà cette *Pieuse Association* produit des fruits admirables, partout où elle a été établie. Je vois plus que jamais que Dieu veut faire de grandes choses, par de petits moyens, quand la B. V. Marie est humblement priée d'intervenir. *Fecit mihi magna qui potens est.* A la fin de Décembre, on devra envoyer à l'Evêché, non pas les noms des associés, mais le nombre des *Couronnes d'or*, formées dans chaque Paroisse, afin d'en faire rapport au Cardinal Vicaire du St. Père.

Vous recevrez, dans quelque temps, le *Précis des cérémonies* que je vous avais annoncé, par ma circulaire du 22 Mars dernier. Je pensais vous le porter moi-même, en allant visiter les Archiprêtrés, afin de pouvoir répondre aux difficultés, que vous rencontrez, sans doute, dans le fonctionnement du Cérémonial Provincial. Veuillez bien tenir bon; et vous verrez ce que peut sur la foi d'un bon peuple, le culte extérieur exercé conformément à toutes les règles de la Ste. Eglise Romaine.

Vous recevrez, dans quelque temps, le No. de *nos Annales* de la Propation de la Foi, pour l'année courante. Vous y trouverez le réglement, pour la *Sainte Enfance.* Veuillez bien encourager cette œuvre, car elle est bien propre à obtenir d'abondantes bénédictions sur nos petits enfants. Ayez la bonté de faire tenir à l'Evêché toutes vos recettes, dans le cours de novembre, parce qu'il faut en rendre compte en décembre.

Il n'a pas été possible, cette année, de tenir le bureau de notre caisse Ecclésiastique, faute de local. J'espère qu'il pourra être convoqué, lorsque le nouvel Evêché sera logeable. En attendant, l'on fonctionnera, comme de coutume, sur l'ordre du Président ou du Vice-Président. Veuillez bien encore, si vous appartenez à cette charitable Société, adresser au plustôt votre coutribution au Trésorier.

L'*Assurance Mutuelle des Fabriques* est une œuvre si avantageuse que je crois devoir vous prier de faire instance, auprès de vos Paroissiens, pour qu'ils consentent, en bonne et dûe forme, à ce que votre Fabrique en fasse partie. Comme tout est à leur avantage, ils ne peuvent manquer de le vouloir, dès qu'on leur aura bien fait comprendre le bien qui leur en reviendra.

Le *True Witness* défend la Religion, avec un succès digne de tout éloge et de tout encouragement. Ce serait une très belle œuvre que d'y souscrire, dans le seul bût de lui donner plus de circulation. Je vous invite donc à lui procurer des abonnements, et à vous y abonner vous-mêmes pour un numéro, dont vous useriez pour apprendre un peu l'Anglais, si vous n'aviez pas l'habitude de cette langue, et pour le faire lire par ceux de votre Paroisse que vous jugeriez capables d'en profiter.

Je dis un mot, dans le mandement, de la souscription pour la Cathédrale. Je vous prie de vouloir bien faire remarquer à vos Paroissiens qu'ayant fixé le site de l'Etablissement Episcopal, et ayant fait commencer les travaux de constructions, j'ai droit de m'attendre qu'ils feront tout en leur pouvoir pour me venir en aide. Je suis toujours sous l'impression que si je reçois de chaque Paroisse un *Louis* par famille, même en supposant que la souscription du curé remplace celle des familles qui ne pourraient point prendre part à cette grande œuvre, j'aurai abondamment de quoi réparer les pertes du 8 juillet. J'espère donc que les travaux qui sont commencés pourront se continuer, et qu'à mon retour j'aurai le bonheur de vous réunir tous chez moi, comme j'avais la consolation de le faire avant l'incendie.

Lundi prochain, je serai en route, pour la ville sainte. Je compte sur vos *Memento*, qui seront aussi souvent renouvelés que vous ferez de prières. De mon côté, croyez que vous vivrez dans ma mémoire et plus encore dans mon cœur. Vous aurez de mes nouvelles, en décembre prochain. Car je vous écrirai de Rome, pour clore le jubilé, après que j'aurai vu la grande Cérémonie qui nous intéresse tous si vivement. Encore une fois, prions et veillons ; et le Seigneur sera avec nous.

Je suis cordialement, cher Monsieur,

Votre très-humble et affectueux serviteur

✠ IG. ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.